



## Module 5

### Évaluation

# Compétences visées

- Reconnaître les caractéristiques personnelles qui peuvent influer sur son comportement de conducteur en devenir.
- Déterminer les facteurs qui augmentent le risque en situation de conduite.
- Déterminer le cadre légal et les règles de courtoisie qui permettent une conduite sécuritaire, coopérative et responsable.
- Déterminer les caractéristiques d'une conduite écologique, économique et respectueuse de la sécurité routière (écoconduite).
- Préparer le véhicule pour son déplacement.

# Plan du module

- Retour sur les apprentissages - modules 1 à 4
- Questions
- Règles et responsabilités relatives à la détention du permis d'apprenti conducteur
- Évaluation

# Retour sur les apprentissages

- Module 1 : Le véhicule
- Module 2 : Le conducteur
- Module 3 : L'environnement
- Module 4 : Les comportements à risque

# Module 1 : Le véhicule

- La position de conduite
  - Ajustement des pédales, du siège, du volant, de l'appuie-tête et des rétroviseurs
- Les dispositifs de sécurité
  - La ceinture de sécurité
  - Les coussins gonflables
  - L'installation sécuritaire des occupants
- Les commandes
- Les pneus
- Les éléments liés à la visibilité et aux communications
- La préparation du transport

# Module 1 : Le véhicule (suite)

## L'écoconduite

- Principes d'écoconduite
- Avantages de l'écoconduite
  - Conduite **sécuritaire** (sûre), **économique** (moins chère) et **respectueuse de l'environnement** (moins polluante)

# Module 2 : Le conducteur

SÉCURITAIRE	COOPÉRATIF	RESPONSABLE
<ul style="list-style-type: none"><li>• Anticipe les situations de conduite potentiellement à risque – prévoir plutôt que seulement réagir</li><li>• Respecte les règles du <i>Code de la sécurité routière</i> et de la signalisation</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Partage la route</li><li>• Applique le principe de prudence</li><li>• Respecte les autres usagers, en particulier les usagers vulnérables</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Est conscient de ses forces, de ses limites et de ses motivations comme conducteur</li><li>• Planifie ses déplacements ou décide de ne pas conduire (écoconduite)</li><li>• S'abstient de prendre le volant lorsque sa capacité de conduire est affaiblie – alcool, drogues, fatigue, stress</li></ul>

# Module 2 : Le conducteur (suite)

- Les normes
  - Légales
  - Sociales
  - Personnelles
- Les pressions
  - Positives
  - Négatives
- Les valeurs et croyances personnelles
- Les influences
  - Des médias
  - Des parents
  - Des pairs

# Module 3 : L'environnement

- Les autres usagers de la route
  - Adopter une conduite proactive
- La courtoisie sur la route
  - Définition
  - Les règles d'une conduite proactive et courtoise
  - Conséquences de l'agressivité au volant

# Module 3 : L'environnement (suite)

- Les règles de la circulation
- Les règles de la signalisation

# Module 4 : Les comportements à risque

## Relations entre

- Le conducteur
- Le véhicule
- L'environnement

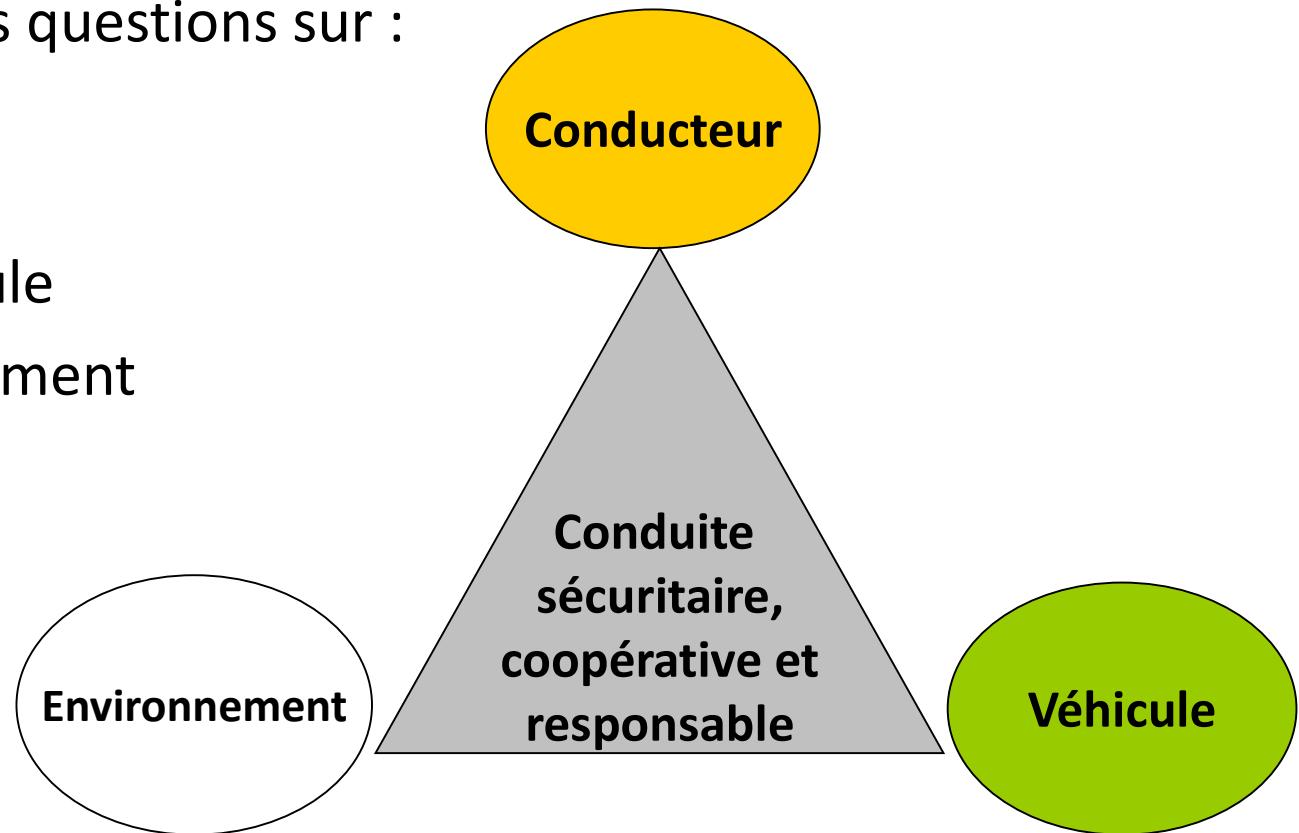
## Comportements à risque

- Alcool et drogues
- Fatigue
- Vitesse
- Non-port de la ceinture de sécurité
- Distractions
- État émotif, stress, condition médicale, prise de médicaments, etc.

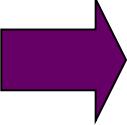
# Avant de prendre la route, j'évalue mon niveau de risque

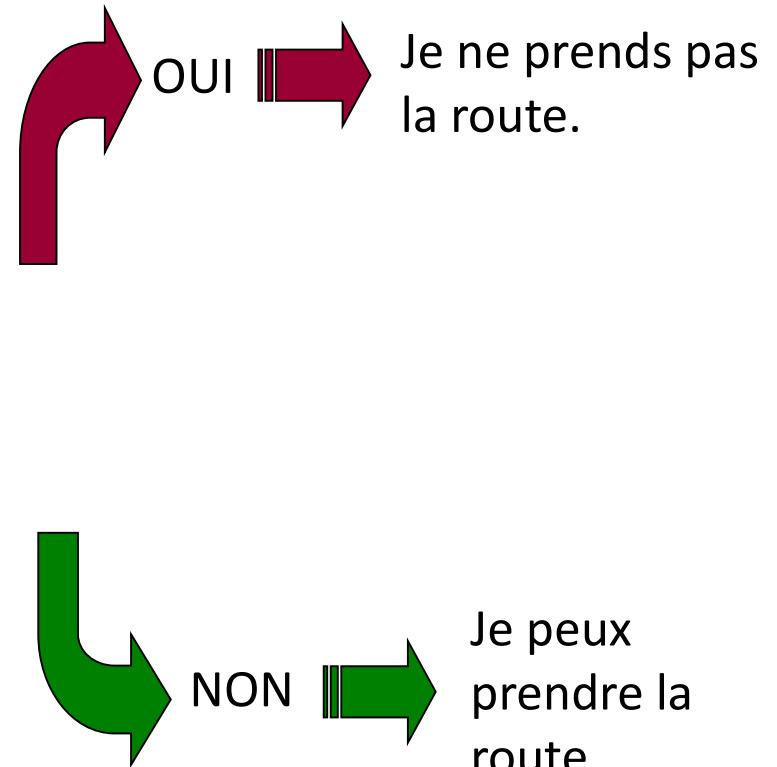
- Je me pose des questions sur :

- Moi-même
- Mon véhicule
- L'environnement



# Moi-même

- Suis-je en état de conduire? 
- Suis-je sous l'influence d'une émotion forte, d'un grand stress?
  - Ai-je pris de l'alcool ou des drogues?
  - Suis-je fatigué?
  - Est-ce que je prends des médicaments pouvant affecter ma capacité de conduire?



# Mon véhicule

Mon véhicule  
est-il en bon état?

Mon pare-brise est-il propre  
et bien dégagé?

Ai-je suffisamment de lave-  
glace?

Mes pneus sont-ils bien  
gonflés?

Mon siège et mes  
rétroviseurs sont-ils bien  
ajustés?

OUI

Je peux prendre  
la route.

NON

Je ne prends  
pas la  
route.

# L'environnement

Comment se présente l'environnement?

La circulation est-elle dense?

Les conditions routières et climatiques sont-elles difficiles?

Y a-t-il des travaux routiers?

OUI

Je dois adapter ma conduite.

NON

Je peux prendre la route.

# Je ne conduis pas!

Sous l'effet de l'alcool, de drogues ou de médicaments, sous le coup d'une émotion ou dans un état de fatigue pouvant compromettre ma capacité de conduite :

- J'opte pour un taxi.
- J'utilise le transport en commun.
- Je reste à coucher chez des amis.
- Je me fais reconduire par un chauffeur désigné.

Lorsque mon véhicule n'est pas en état de me permettre un déplacement sécuritaire :

- Je m'assure de la bonne condition de tous les dispositifs et systèmes du véhicule avant de prendre le volant.

# J'adapte ma conduite

- Lorsque les conditions climatiques ou routières sont difficiles, que la circulation est dense, etc.
  - J'augmente les marges de sécurité avec les autres véhicules.
  - Je ralenti ma vitesse.
  - Je me rends plus visible (j'allume les feux de route).
  - J'élimine toute source de distraction.
  - Je me concentre sur la conduite.
  - Je reporte mon déplacement.

# QUESTIONS?

# Pour obtenir son permis d'apprenti conducteur

- Se rendre dans un centre de services de la SAAQ :
  - Fournir l'attestation du cours de conduite (prouvant la réussite de la phase 1 du cours).
  - Prouver son identité.
  - Pour une personne mineure, présenter le consentement écrit de la personne qui exerce l'autorité parentale.
  - Remplir la déclaration médicale et satisfaire aux exigences médicales.
  - Effectuer le test visuel.
  - Payer la somme requise.

# Règles et responsabilités relatives à la détention du permis d'apprenti conducteur

## 4 points d'inaptitude

- Si inscription de 4 points d'inaptitude au dossier de conduite :
  - Permis d'apprenti conducteur révoqué pour une période minimale de 3 mois
  - Période d'apprentissage prolongée d'une période minimale de 3 mois

## Zéro alcool

- Si conduite après avoir consommé de l'alcool :
  - Permis immédiatement suspendu pour 90 jours
  - Si déclaré coupable : inscription de 4 points d'inaptitude au dossier de conduite + révocation du permis pour une période minimale de 3 mois supplémentaires
  - Amende de 300 \$ à 600 \$ plus les frais

# Règles et responsabilités relatives à la détention du permis d'apprenti conducteur

- Le titulaire d'un permis d'apprenti conducteur doit être accompagné d'une personne ayant, depuis au moins deux ans, un permis de conduire valide autorisant la conduite d'un véhicule de promenade.
- Le titulaire d'un permis d'apprenti conducteur ne peut pas conduire entre minuit et 5h.
- Le titulaire d'un permis probatoire ne peut pas accompagner un apprenti conducteur.

# Rappel : Évaluation pour l'obtention du permis d'apprenti conducteur

- Module 1 : Le véhicule
- Module 2 : Le conducteur
- Module 3 : L'environnement
- Module 4 : Les comportements à risque
- Module 5 : Examen à choix multiples
  - Durée : 1 heure

# SILENCE DURANT L'EXAMEN!